

Proximus, Fiberklaar, Telenet et Wyre saluent le lancement d'un test de marché sur leur projet de collaboration en matière de réseaux gigabit en Flandre

L'Autorité belge de la concurrence (ABC), avec le soutien de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT), a annoncé aujourd'hui le début d'un test de marché. Celui-ci a pour but d'évaluer la collaboration proposée entre Proximus SA, Fiberklaar SRL, Telenet SRL et Wyre SRL pour le déploiement de réseaux gigabit haut débit en Flandre. Le test se clôturera le vendredi 21 novembre. Cette annonce marque une étape importante vers un déploiement plus rapide et plus étendu de la fibre dans un plus grand nombre de foyers flamands, tout en limitant les travaux de construction sur le domaine public.

En juillet 2024, les parties avaient signé un protocole d'accord en vue d'une possible collaboration dans le but d'accélérer et optimiser le déploiement de réseaux gigabit haut débit pour les foyers et les entreprises. Investir dans une infrastructure digitale du futur basée sur la fibre est en effet essentiel pour stimuler l'innovation et renforcer l'économie.

Proximus, Fiberklaar, Telenet et Wyre sont parvenus à un accord sur tous les aspects de la coopération et les ont soumis à l'ABC. Les accords de coopération seront signés après la conclusion de l'enquête de l'ABC suivant le test de marché, à condition que celle-ci ne révèle aucun problème réglementaire.

Dans le cadre du partenariat proposé, la connectivité fibre serait fournie à environ 2 millions de foyers et d'entreprises dans des zones à densité de population moyenne à faible, complétée par l'utilisation de la technologie Hybrid Fiber Coax (HFC) pour environ 700 000 foyers dans les zones les moins densément peuplées, ce qui permettrait de fournir une couverture gigabit sur l'ensemble du territoire flamand. Tous les opérateurs auront accès à ces réseaux selon des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires.

Dans les zones de « densité moyenne », Wyre et Fiberklaar construiraient des réseaux FTTH (Fiber-to-the-Home), avec un accès réciproque à cette infrastructure pour Proximus et Wyre ainsi que pour leur clients wholesalers respectifs. Les parties sont convaincues que cette approche devrait permettre un déploiement plus efficace, un accès plus large et plus rapide à la fibre, tout en limitant les travaux de construction. Dans les grandes villes et les zones les plus denses du territoire, les opérateurs continueront à déployer leur propre réseau séparément.

Les parties prévoient de finaliser l'accord après le test de marché, sous réserve de l'approbation de l'ABC. Elles confirment leur volonté de collaborer pleinement avec les autorités pendant toute la durée de l'enquête. D'ici à un accord définitif, elles poursuivront leurs activités de déploiement de la fibre de manière autonome.

Plus de détails sur l'accord sont disponibles via ce lien.

Stijn Bijmens, CEO du Groupe Proximus :

"Avec ce projet de collaboration pour le déploiement de la fibre en Flandre, et le protocole d'accord que nous avons signé pour la Wallonie, nous démontrons que nous voulons contribuer à assurer la compétitivité numérique de l'ensemble du pays. Alors que Proximus a toujours été pionnière dans le déploiement de la fibre, une collaboration efficace entre opérateurs sera indispensable pour étendre l'accès à un maximum de citoyens et d'entreprises dans de bonnes conditions économiques, en particulier dans les zones moins densément peuplées."



Plus d'informations sur www.proximus.com/press

Service de presse : +32 2 202 44 44

Haroun Fenaux

+32 476 60 03 33

Fabrice Gansbeke

+32 472 050 702



E-mail : press@proximus.com

À propos du Groupe Proximus

Le Groupe Proximus (Euronext Bruxelles : PROX) est un fournisseur de connectivité et de services IT et digitaux innovants basé à Bruxelles. Le Groupe s'engage activement à construire un monde connecté et sécurisé, pour une société plus prospère.

Le segment domestique fournit des services télécoms et IT de pointe dans le Benelux. En Belgique, le Groupe Proximus offre ses produits et services métiers sous les marques Proximus, Mobile Vikings et Scarlet sur le marché résidentiel et Proximus NXT sur le marché des entreprises. Le Groupe est également actif aux Pays-Bas (Proximus NXT) et au Luxembourg (Tango et Proximus NXT).

Proximus Global regroupe les activités internationales du Groupe, en réunissant les atouts de BICS, Telesign et Route Mobile. Couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, des services P2P Voice & Messaging à la mobilité, en passant par le CPaaS et l'identité digitale, Proximus Global dispose de tous les atouts pour s'imposer en leader mondial des communications digitales.

Déterminé à déployer le meilleur réseau gigabit de Belgique, le Groupe Proximus joue un rôle central dans l'émergence d'écosystèmes digitaux inspirants et promeut une culture motivante et des méthodes de travail stimulantes. Forte de ces atouts, Proximus est déterminée à œuvrer pour une société digitale inclusive et durable, enchanter ses clients en leur offrant une expérience incomparable et garantir une croissance rentable de ses activités domestiques et internationales, créatrice de valeur à long terme pour ses parties prenantes.

Fin 2024, le Groupe Proximus générait un chiffre d'affaires sous-jacent de 6.430 millions d'euros et employait 13.131 collaborateurs, tous animés par la mentalité "Think possible" de Proximus et engagés à offrir une expérience supérieure aux clients.

Pour plus d'informations, surfez sur www.proximus.com et www.proximus.be.